

La MarketPlace **Marché virtuel des créateurs/artisans**

ci-après dénommés la "MarketPlace"

est une initiative de :

Kelly PAILLET

N° d'entreprise (BCE/TVA) : 0525687243

E-mail : kelly.paillet@gmail.com

ci-après dénommé "Le Gestionnaire"

à destination de :

tout artisan ou créateur ou commerçant qui souhaite disposer d'une vue sur la MarketPlace afin de proposer ses produits, ses créations

ci-après dénommé « L'Exposant »

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") définissent les droits et obligations réciproques en cas de mise à disposition d'un accès par le Gestionnaire sur la MarketPlace, à l'exclusion de toutes autres dispositions, clauses ou conditions générales.

Les CGV expriment l'intégralité des obligations des parties. L'Exposant est réputé les accepter sans réserve, faute de quoi sa commande ne sera pas validée.

Il peut exceptionnellement être dérogé aux dispositions des CGV dans la mesure où ces dérogations ont fait l'objet d'un accord écrit préalablement. Ces dérogations peuvent consister en la modification, l'ajout ou la suppression des clauses auxquelles elles se rapportent et n'ont aucune incidence sur l'application des autres dispositions des CGV.

Le Gestionnaire se réserve le droit de modifier ponctuellement les CGV. Les modifications seront applicables dès leur mise en ligne pour tout achat postérieur à cette date.

En qualité d'Exposant, celui-ci accède à la MarketPlace et utilise donc celle-ci. Les Conditions générales d'Utilisation sont donc pleinement applicables à l'Exposant ; les CGU font parties intégrantes des présentes CGV.

2. Echoppes en ligne

Seuls les Exposants autorisés par le Gestionnaire peuvent accéder à la MarketPlace pour présenter les produits validés, leurs créations ou articles. Cette autorisation est conditionnée par l'acceptation des présentes CGV et laissée à la libre appréciation du Gestionnaire, sans aucune justification ou pénalité. Nonobstant cela, le Gestionnaire s'engage à ne pas engendrer de discrimination basée sur un avantage personnel.

Par l'intermédiaire de la MarketPlace, le Gestionnaire fournit à l'Exposant, une boutique en ligne présentant ses produits ou créations aux Visiteurs. Il appartient aux Exposants de déposer, de présenter au mieux leurs produits tout en se ménageant leurs droits. Les photographies déposées par les Exposants n'engagent que ces derniers ; ils doivent veiller à disposer des droits et autorisations y afférents.

Les produits ou créations sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible, en respectant les conditions et obligations légales de description. Toutefois, en cas d'erreurs ou omissions dans la présentation, la responsabilité du Gestionnaire ne pourra être engagée de ce fait.

Les produits sont proposés dans la limite de leur disponibilité.

Les prix et les taxes sont précisés dans la boutique en ligne.

Les frais de port doivent être mentionnés dans la rubrique « information au client »

L'Exposant doit être le propriétaire de ses articles et avoir le droit de les vendre, il doit veiller à ce que la vente de ses produits ne viole aucune loi applicable et s'engage à ce que ses produits respectent la description qu'il en a faite sur la Marketplace.

La Marketplace est une plate-forme qui met en valeur les créateurs/artisans et artistes. L'Exposant doit donc respecter cette philosophie et ne pas proposer des articles qui pourraient lui nuire.

Le Gestionnaire pourra être amené à apporter des modifications à la Marketplace sans en informer les Exposants par écrit au préalable. Les modifications faites sur la plate-forme ne permettent pas à l'Exposant de solliciter un quelconque dédommagement auprès du Gestionnaire.

3. Tarifs - Prix

3.1. L'accessibilité à la Marketplace aux Exposants est conditionnée à leur acceptation par le Gestionnaire.

Le maintien des Exposants, en tout ou partie pour leurs produits, est conditionnée au respect des conditions et de la philosophie inscrites aux présentes CGV.

Une commission de 18% sur toutes les ventes est prélevée directement par l'organisme de paiement agréé et par le Gestionnaire pour assurer le paiement en ligne et les mises à jour de la plate-forme. L'organisme de paiement agréé retire automatiquement ses frais de la somme rétribuée à l'Exposant : 1,4% + 0,25€. Le reste de la commission est automatiquement versée sur le compte Stripe® du gestionnaire. L'Exposant reçoit directement le reste du montant de la vente sur son compte Stripe®.

Pour toute nouvelle inscription sur la marketplace, le gestionnaire envoie une facture d'une redevance unique d'un montant de 25 € HTVA. L'exposant est invité à s'acquitter de cette somme dès la réception de cette facture. L'acceptation est ensuite validée et confirmée par le Gestionnaire à la réception du paiement et par la transmission d'un mail par lequel les codes d'activation sont fournis.

3.2. L'Exposant peut se réserver le droit de modifier ses prix en ligne à tout moment en les publiant en ligne, pour autant qu'il respecte les législations applicables. Si les législations en vigueur ne venaient pas à être respectées par l'Exposant, aucune responsabilité ne pourrait être supportée par le Gestionnaire. L'Exposant s'engage, nonobstant cela, à ne pas faire de concurrence déloyale et notamment écraser ses prix face à un concurrent présent sur la Marketplace.

L'Exposant s'engage à garantir le Gestionnaire de tout recours quelconque.

Les prix sont indiqués en euros TTC et ne tiennent pas compte des éventuels frais de livraison, lesquels sont indiqués dans la partie « information au client » et facturés en supplément avant la validation du panier par l'utilisateur.

Le montant total de la commande (toutes taxes comprises) et, le cas échéant, des frais de livraison est indiqué avant validation finale du panier.

4. Procédure pour la demande d'acceptation en qualité d'Exposant

L'Exposant, en renvoyant les présentes CGV signées, les valide, ainsi que la Charte de Vie privée et la Charte de Cookies. Il consent également au traitement de ses données personnelles.

L'Exposant devra fournir une adresse de courrier électronique, ses coordonnées de facturations (numéro de TVA ou carte d'artiste obligatoire) et, cas échéant, une adresse de livraison valides. Tout échange avec le Gestionnaire pourra intervenir au moyen de cette adresse de courrier électronique.

Le Gestionnaire envoie les codes d'activation de son échoppe en ligne à l'exposant une fois le paiement des frais d'inscription reçu.

Le Gestionnaire se réserve le droit de bloquer la demande d'un Exposant en cas de problème sur le compte du Client et ce, jusqu'à résolution du problème.

Le Gestionnaire sélectionne les exposants présents sur la marketplace. Il s'assure que ceux-ci remplissent les obligations légales pour intégrer la marketplace.

5. Suspension et/ou retrait de la validation au Distributeur

L'Exposant s'engage à respecter les présentes CGV, les législations applicables, le respect des autres et notamment des Utilisateurs du site, des autres Exposants (sans que cette liste ne soit exhaustive).

À défaut, le Gestionnaire se réserve le droit de sanctionner l'Exposant en procédant à sa guise, en adéquation avec l'infraction, de la sorte :

- Information à l'Exposant quant au comportement reproché
- Retrait d'un poste, d'une page, d'un produit
- Suspension du droit d'accès à la MarketPlace pour 48 heures
- Suspension du droit d'accès à la MarketPlace pour une durée plus longue
- Obligation de présenter une rétractation
- Retrait pur et simple de l'accès, sans préavis et sans indemnisation.

Toutes les mesures de sanction prises par le Gestionnaire ne permettent pas à l'Exposant de solliciter un quelconque dédommagement auprès du Gestionnaire.

En souscrivant à la MarketPlace, l'Exposant s'engage à respecter notamment la législation relative à la protection des consommateurs et à mettre en place ce qui a lieu d'être pour organiser son respect. Le Gestionnaire est également garanti par l'Exposant en cas d'éventuelle contestation.

6. Preuve – Moyens de communication – Moyens de paiement des Utilisateurs

6.1. Tous les éléments de preuve entre le Gestionnaire et l'Exposant sont conservés dans les systèmes informatiques du Gestionnaire dans des conditions raisonnables de sécurité. Les bons de commandes et factures sont archivés sur un support fiable et durable considéré, notamment, comme un moyen de preuve.

6.2. Sauf les cas où un autre mode est explicitement prévu, les échanges entre les parties sont valablement établis par courrier électronique.

6.3. Le Gestionnaire met à disposition des Utilisateurs un paiement en ligne sécurisé, à savoir STRIPE®.

6.4. Le gestionnaire invite l'exposant à créer ou connecter un compte Stripe à la marketplace mais ne pourra pas être tenu responsable si le compte n'est pas accepté dans les temps. L'exposant s'engage à créer ou connecter son compte le plus rapidement possible après la réception du mail venant du gestionnaire.

Ce service agréé cautionne la somme versée par l'Utilisateur de la MarketPlace, verse directement au Gestionnaire le montant correspondant à son commissionnement et verse le solde à l'Exposant avec un délais bancaire de 7 à 14 jours calendrier.

Le Gestionnaire est partant déchargé de toute responsabilité liée à la gestion, au sens le plus large qui soit, des paiements en ligne.

7. Accessibilité à la MarketPlace

L'accessibilité à la MarketPlace par l'Exposant n'est autorisée qu'après acceptation par le Gestionnaire et réception du paiement de la redevance sur son compte bancaire.

Les codes d'accès sont alors remis lors de la transmission du mail du Gestionnaire à l'Exposant confirmant son acceptation.

À partir du moment où le mail avec les CGV acceptées a été transmis au Gestionnaire et que

celui-ci a réceptionné le paiement de la redevance, le mail d'acceptation est transmis dans les 2 jours ouvrables.

Si le Gestionnaire ne respecte pas les délais repris au présent article, l'Exposant pourra demander restitution de la redevance.

Dans le cas où l'Exposant décide de quitter la Marketplace, il doit notifier son intention de se désinscrire au Gestionnaire le plus rapidement possible par mail. Le Gestionnaire supprime alors son profil de la marketplace dans un délais de 10 jours ouvrables. Durant ces 10 jours, l'Exposant s'engage à honorer les commandes des utilisateurs.

Pour se réinscrire, l'Exposant devra s'acquitter une nouvelle fois la redevance et recommencer le processus d'inscription.

8. Assistance par le gestionnaire

Le Gestionnaire met à disposition de l'Exposant des tutoriels pour l'aider à compléter au mieux sa boutique en ligne.

L'Exposant peut poser ses questions au Gestionnaire après avoir visionné intégralement ces tutoriels par mail à l'adresse kelly.paillet@gmail.com. Le Gestionnaire répondra aux questions de l'Exposant dans un délai de 2 jours ouvrables. Cependant, un délai de réponse plus long de la part du Gestionnaire ne permet pas à l'Exposant de solliciter un quelconque dédommagement auprès du Gestionnaire.

Le Gestionnaire répond aux questions techniques des utilisateurs mais pourra renvoyer ceux-ci vers l'Exposant pour toute question en rapport avec une commande.

9. Garanties

Nous prenons toutes les mesures raisonnables et nécessaires pour assurer le bon fonctionnement, la sécurité et l'accessibilité de notre Marketplace. Toutefois, nous ne pouvons pas offrir de garantie d'opérabilité absolue et il faut dès lors considérer nos actions comme étant couvertes par une obligation de moyen et non de résultat.

Toute utilisation de la Marketplace se fait toujours aux propres risques de l'Utilisateur, et partant de l'Exposant. Ainsi, nous ne sommes pas responsables des dommages pouvant résulter de possibles dysfonctionnements, interruptions, défauts ou encore d'éléments nuisibles présents sur la Marketplace.

L'Exposant est seul responsable des éléments qu'il met à disposition sur la Marketplace. Il garantit le Gestionnaire en cas de poursuite.

Nous nous réservons le droit de restreindre l'accès à la Marketplace ou d'interrompre son fonctionnement à tout moment, sans obligation de notification préalable.

10. Livraisons

L'Exposant s'engage à traiter ses commandes aussi rapidement que possible et à tenir les statuts de celles-ci à jour. Le Gestionnaire ne pourra pas être tenu responsable en ce qui concerne les délais des livraisons trop longs ou si les délais ne correspondent pas à ceux annoncés par l'Exposant.

Si l'Exposant n'est pas en mesure d'assumer une ou plusieurs commande.s, il est tenu de passer le statut de sa commande en « bloqué », d'en informer immédiatement le Gestionnaire par téléphone au numéro 0473780834 et par mail à l'adresse kelly.paillet@gmail.com.

L'Exposant est le seul responsable des livraisons de ses articles. En cas de perte de colis, de casse ou de tout autre dommage à la livraison, ni l'Exposant ni l'utilisateur ne pourront désigner le Gestionnaire comme responsable.

L'Exposant fixe lui-même ses frais de port mais s'engage à ne pas facturer plus de frais que ce qui est strictement nécessaire. Le Gestionnaire ne pourra pas être tenu pour responsable si l'Exposant ne calcule pas ses frais de port correctement.

L'Exposant s'engage à informer l'utilisateur des frais de port dans la partie dédiée à cet effet de son échoppe en ligne.

Le Gestionnaire ne perçoit aucune commission sur les frais de livraison et est partant déchargé de toute responsabilité liée à la gestion, au sens le plus large qui soit, des livraisons.

11. Protection des données

9.1. Le Gestionnaire conservera dans ses systèmes informatiques et dans des conditions raisonnables de sécurité les éléments qui lui ont été confiés, et ce conformément à la Charte Vie privée qui a été approuvée par l'Exposant en adressant son formulaire d'inscription.

9.2. En acceptant les CGU, les Utilisateurs de la MarketPlace consentent à la Charte Vie privée notamment et acceptent que leurs données personnelles soient transmises par le Gestionnaire aux Exposants.

Les Exposants s'engagent à faire le nécessaire pour conserver adéquatement ces données transmises et en faire un usage uniquement lié aux commandes intervenues sur la MarketPlace.

12. Force majeure

Si le Gestionnaire se voit empêché, en tout ou en partie, de permettre l'accès à la MarketPlace en raison d'une circonstance imprévue et indépendante de sa volonté, il est alors question de force majeure.

En cas de force majeure, le Gestionnaire est autorisé à suspendre l'accès à la MarketPlace, en tout ou en partie, pendant toute la durée de la force majeure. Le Gestionnaire en avertit immédiatement l'Exposant.

Si la force majeure perdure plus de 15 jours sans interruption, chacune des parties au contrat aura le droit de résilier le contrat unilatéralement, par lettre recommandée envoyée à l'autre partie. Les prestations déjà réalisées par le Gestionnaire seront néanmoins facturées en proportion à l'Exposant.

13. Indépendance des clauses

L'illégalité ou la nullité totale ou partielle d'une disposition des présentes CGV n'aura aucun impact sur la validité et l'application des autres dispositions. Le Gestionnaire se réserve le droit de remplacer la disposition illégale ou nulle par une autre disposition valable et de portée similaire.

14. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit belge.

En cas de différend et à défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège social du Gestionnaire.